

# n°214 Le Portail

Magazine municipal de **Villeneuve-lès-Maguelone**



6

Urbanisme  
**Une stratégie locale  
adaptée à notre territoire**



9

Citoyenneté  
**Une application au service  
de la démocratie participative**



18

Mémoire locale  
**Le chapitre**

## Projet agricole et alimentaire : c'est parti !

p. 16-17



VILLENEUVE  
LÈS-MAGUELONE





## SERVICES MUNICIPAUX

### ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15  
34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX  
04 67 69 75 75

### Services administratifs :

- du lundi au vendredi  
8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil est ouvert  
jusqu'à 19h, sur rendez-vous  
uniquement (pour l'état civil et  
l'urbanisme)

### CCAS

Maison de la solidarité  
101, boulevard des Écoles  
04 67 69 04 04

### PETITE ENFANCE

Crèche A petits pas - 04 67 69 94 95  
1, rue de l'Orée du Littoral

### PÔLE CULTURE / FESTIVITÉS / PROTOCOLE

#### Centre culturel Bérenger de Frédo

235, boulevard des Moures  
04 67 69 58 00  
Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/18h

### PÔLE FAMILLE

2, place des Héros  
Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95  
Extrascolaire : 04 67 69 75 70  
Paiement/comptabilité : 04 67 69 75 87  
• Lundi : 8h30/12h  
• Mardi, jeudi et vendredi  
8h30/12h - 14h/17h30  
• Mercredi : 14h/19h15

### POLICE MUNICIPALE

Boulevard des Écoles  
04 67 69 75 72

### RELAIS PETITE ENFANCE

04 67 69 04 05

### SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations  
8, rue des Colibris  
04 67 69 75 94  
• Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/22h  
• Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> samedi du mois :  
de 10h à 12h et de 14h à 17h

### SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85  
Sur rendez-vous, le mercredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h  
Permanence téléphonique tous les  
jours sauf le jeudi

## HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU

NOVEMBRE 2021 / MARS 2022

### PARKING PAYANT (2€ ou badge) :

Week-end et jours fériés : 9h30/16h  
(gratuit le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier)

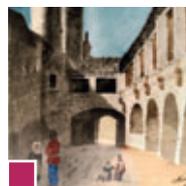
### PASSERELLE :

Semaine : 11h/17h  
Week-end et jours fériés : 10h/17h  
(fermée le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier)

# Au fil des pages



- 4 ■ Retour en images
- 6 ■ Quoi de neuf ?
- 15 ■ Villeneuve éco-responsable
- 16 ■ Dossier
- 18 ■ Patrimoine
- 20 ■ Tribunes de l'opposition
- 21 ■ C'est voté !
- 22 ■ Zoom sur les associations
- 26 ■ À voir, à faire



## - ÉDITO -



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Il y a deux mois maintenant, les enfants ont fait leur rentrée scolaire. Mais au fait, à quoi sert l'école ?

Notre école trouve ses fondements dans la Troisième République avec les lois Jules Ferry\* qui rendent l'école gratuite, laïque et obligatoire. Il s'agit alors d'instruire et de socialiser tous les enfants.

L'instruction des savoirs fondamentaux va permettre aux futurs adultes de comprendre le monde qui les entoure et de devenir des citoyens éclairés. La socialisation va permettre d'apprendre à vivre avec les autres en intégrant la valeur du respect d'autrui et des règles de la collectivité.

Ces deux objectifs sont incontournables pour construire une société harmonieuse où tout le monde trouve sa place. Ils supposent aussi qu'à travers l'école, les enfants puissent trouver un espace d'épanouissement personnel : être bien avec soi-même pour être bien avec

les autres. Ils supposent encore l'égalité ; que l'école soit la même pour tous les enfants, quelle que soit leur provenance sociale.

**C'est conformément à ces objectifs et ces valeurs - instruction, respect, bien-être et égalité - que nous avons voulu revoir l'accueil péri-scolaire dans les écoles de notre commune.** Pour cela, pendant six mois, de janvier à juin 2021, nous avons travaillé avec les représentants des parents d'élèves, les animateurs municipaux, les associations volontaires et les enseignants. De ce travail concerté s'est dégagée une nouvelle organisation. Elle se caractérise dans ses grandes lignes par :

- l'étude, conduite le plus souvent possible par les enseignants, afin d'offrir aux élèves un accompagnement par des professionnels pendant ces temps dédiés aux devoirs ;
- la mise en place d'activités de qualité avec les associations volontaires et au travers des projets pédagogiques menés par nos animateurs.

Bien sûr, dans cette réflexion collégiale, nous n'avons pas perdu de vue le contexte sanitaire encore exigeant et les contraintes imposées par le gouvernement.

Début décembre 2021, nous nous rencontrerons à nouveau, représentants des parents d'élèves, animateurs de la mairie, associa-

tions, enseignants et élus, pour dresser un premier bilan de cette nouvelle organisation du temps périscolaire. Cette démarche se poursuivra toute l'année scolaire pour faire un suivi précis et partagé de ce projet. Nous voulons en cerner les réussites et surtout les manquements, afin de l'améliorer pour les années qui viennent. L'améliorer pour tous les enfants et avec tous les intervenants, parce qu'il s'agit toujours de construire ensemble, dans l'intérêt général.

**Véronique Négret**

Maire de  
Villeneuve-lès-Maguelone  
Vice-présidente de Montpellier  
Méditerranée Métropole

*\*Lois de 1881, 1882 et 1886, Jules Ferry étant alors Ministre de l'instruction publique*



**N'oubliez pas de télécharger « VLM l'appli » pour suivre toute l'actualité de votre ville.**

**le Portail,**  
magazine municipal de  
Villeneuve-lès-Maguelone  
est une publication bimestrielle  
de la mairie de  
Villeneuve-lès-Maguelone.

**Directeur de publication :**  
Véronique Négret : 04 67 69 75 78

**Crédit photos :**  
Service communication,  
Envato elements et Adobe Stock,  
sauf mention

**Régie publicitaire :**  
04 67 69 75 74

**Création originale :**  
Brandie

**Mise en page et impression :**  
LPJ Hippocampe

ISSN 1274-59-60 - Dépôt légal à parution

**Votre magazine  
est imprimé sur du  
papier recyclé.**



## 4 septembre

Théâtre Jérôme Savary : la saison est lancée !



## 5 septembre

Fête des associations : démonstrations, animations et inscriptions





**Du 10 au 12 septembre**

Feria des Vendanges 2021 : le bonheur des retrouvailles



**14 octobre**  
Soirée d'accueil  
des nouveaux Villeneuvois



**22 octobre**

Nos élus invités à faire la dictée d'ELA aux élèves de CM2.

L'école élémentaire F. Dolto soutient l'association européenne dans son combat contre les leucodystrophies.



— MOBILITÉ —

## Réseau TaM : « Pass gratuit » pour les -18/+65 ans

Un peu moins d'un an après l'instauration du Pass week-end gratuit pour tous, la deuxième phase dans la gratuité des transports est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Les habitants de la métropole de Montpellier âgés de moins de 18 ans et de plus de 65 ans peuvent demander leur Pass gratuit pour voyager à bord des bus et des tramways du réseau TaM, 7 jours/7. La troisième phase interviendra fin 2023, avec la mise en place de la gratuité tous les jours de la semaine, en faveur de tous les habitants de Montpellier Méditerranée Métropole, quel que soit leur âge.

 + d'infos sur [www.tam-voages.com](http://www.tam-voages.com)

### Le saviez-vous ?

Depuis la rentrée, les transports scolaires régionaux du réseau liO sont gratuits pour les élèves scolarisés de la maternelle au lycée, sans condition de ressources. L'Occitanie est la seule région de France à offrir ce service aux familles.

Le réseau liO, c'est des autocars scolaires, des lignes régulières, mais aussi des trains régionaux (TER)...

**Attention :** inscription préalable obligatoire sur [www.herault-transport.fr/lignes-scolaires/inscriptions](http://www.herault-transport.fr/lignes-scolaires/inscriptions)

— DÉVELOPPEMENT DURABLE —

## Urbanisme : une stratégie locale adaptée aux spécificités de notre territoire



Réunion publique d'information du 14 octobre

La Commune, accompagnée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Hérault (CAUE), a engagé une démarche de projet urbain, en vue d'élaborer une politique globale et cohérente, de poser les jalons d'une stratégie foncière, de fixer des priorités aux opérations d'aménagement et de « nourrir » l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur le territoire villeneuvois.

Cette démarche est adossée à une étude de définition urbaine thématique et sectorielle ; un outil de prospective destiné à répondre à un ensemble d'enjeux et d'attendus formulés par l'équipe municipale. Mobilité, équipements et espaces publics, gestion du stationnement, renforcement des polarités, redynamisation du centre-ville, mise en valeur du patrimoine et du paysage urbains, maîtrise du développement et du renouvellement urbains... sont autant de domaines urbanistiques concernés par cette étude.



### Où en est-on de la démarche ?

Sur la base d'un état des lieux urbain et paysager, les objectifs stratégiques de nos élus ont été mis en forme en partenariat avec le CAUE 34, au travers de la réalisation d'un cahier des charges. Ce document est le support de la consultation en cours auprès des bureaux d'étude.

L'équipe pluridisciplinaire qui sera sélectionnée à l'issue de cette consultation sera missionnée pour mener à bien l'étude urbaine de Villeneuve-lès-Maguelone. Celle-ci devrait débuter en janvier 2022 et courir sur dix mois. Les Villeneuvois seront associés à sa réalisation, par le biais d'une démarche de co-construction.



— ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE —

## Fête de Noël à Villeneuve-lès-Maguelone

La Fête de Noël de Villeneuve-lès-Maguelone se tiendra au Grand Jardin, le samedi 18 décembre, de 11h à 21h, et le dimanche 19 décembre, de 11h à 17h.

Idées cadeaux, éléments de déco, produits de bouche, spécialités, créations artisanales..., les exposants intéressés sont invités à se faire connaître dès à présent. La sélection des candidatures aura lieu le 22 novembre 2021 ; priorité sera donnée aux biens festifs, artisanaux, locaux et ou/solidaires.

Contact : [festivites@villeneuvelesmaguelone.fr](mailto:festivites@villeneuvelesmaguelone.fr)  
04 67 69 58 00



### Concours de décorations de Noël

La Commune reconduit son concours de décorations de Noël. Deux catégories sont proposées :

- portes, balcons et fenêtres ;
- maisons et jardins.

Deux prix d'une valeur respective de 150 € et 100 € seront décernés dans chaque catégorie.

Inscriptions ouvertes du 30 novembre au 20 décembre.

Contact : [festivites@villeneuvelesmaguelone.fr](mailto:festivites@villeneuvelesmaguelone.fr)  
04 67 69 71 44



— ROMAN —

## Retour à Dalat : de l'ombre à la lumière

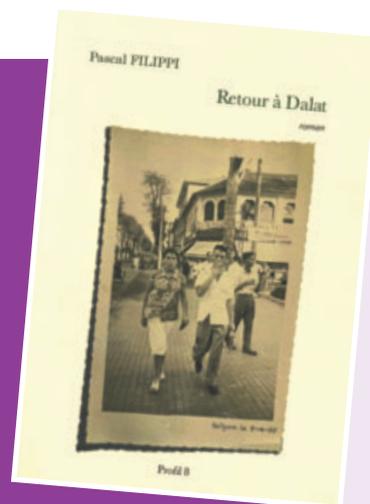


Pascal Filippi a franchi le pas... Cet ancien élu villeneuvois à la culture a sorti du tiroir un roman écrit il y a quelques années. Son titre : *Retour à Dalat*. « J'ai toujours souhaité que la rencontre entre mon livre et les lecteurs puisse avoir lieu, mais mon manuscrit ne trouvait pas de maison d'édition. Il y a quelques mois, j'ai décidé de

*prendre les choses en main et de l'éditer à compte d'auteur. C'est chose faite depuis le mois de juillet ! » lance ce consultant international dans les secteurs industriel et sportif.*

*Retour à Dalat* mêle habilement souvenirs personnels, mémoire familiale et fiction. « J'y raconte des histoires d'amour, des destins croisés entre Toulon et Saïgon, sur fond de guerre d'Indochine ».

Sélectionné par le Salon du livre à Toulon qui se tiendra du 19 au 21 novembre 2021, le roman de Pascal Filippi est en dépôt chez Sauramps et fera prochainement l'objet d'un article dans le quotidien Midi Libre.



Vous pourrez également aller à la rencontre de l'auteur, le 16 novembre prochain à 20h, au Gazette Café de Montpellier.

Contact : 06 88 96 04 79  
[pascalfilippi@free.fr](mailto:pascalfilippi@free.fr)

— VIE DÉMOCRATIQUE —



# Un nouveau découpage électoral pour notre commune

Compte tenu de l'accroissement significatif de la population depuis le découpage électoral de 2016 et afin d'assurer une meilleure répartition du nombre d'inscrits par bureau de vote, la Mairie a décidé de modifier le périmètre géographique des lieux de vote.

Ainsi et comme acté par l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2021, Villeneuve compte désormais dix bureaux (au lieu de huit antérieurement), répartis comme suit :

- **Bureau 1** - Salle Nelson Mandela, bd des Ecoles
- **Bureaux 2 et 8** - Maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau, 8 rue des Colibris
- **Bureaux 3** (bureau centralisateur), **6 et 7** - Centre culturel Bérenger de Fré dol, 235 bd des Moures

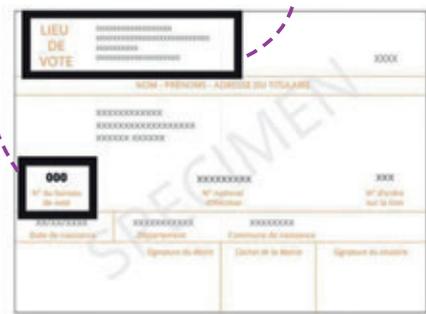
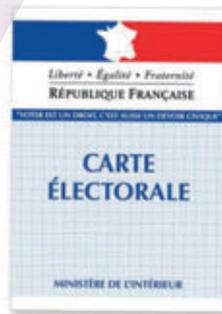
- **Bureau 4** - Ecole élémentaire Françoise Dolto, avenue René Poitevin

- **Bureaux 5, 9 et 10** - Halle de sport Gérard Bouisson, allée du Collège.

Le lieu et le numéro du bureau de vote seront indiqués sur la nouvelle carte électorale qui sera envoyée à chaque électeur en 2022 (lire ci-dessous). Pensez à consulter ces éléments avant de vous déplacer !



**ATTENTION**  
Bien vérifier sur votre nouvelle carte le nom et le numéro de votre lieu de vote.



À noter

## 2022, année de refonte des listes électorales

Une refonte des listes électorales est programmée en 2022 sur l'ensemble du territoire national. Cette opération intervient tous les trois à cinq ans. Elle consiste en une remise en forme **des listes électorales** : retrait des noms des personnes radiées ou s'étant inscrites dans une autre commune, reclassement des électeurs par ordre alphabétique et attribution d'un nouveau numéro suivant cet ordre, intégration des changements relatifs aux bureaux de vote...

Chaque citoyen recevra, à l'issue de cette opération, une nouvelle carte d'électeur valable pour toutes les consultations politiques au suffrage direct.



— CITOYENNETÉ —

## Vooter : Une application au service de la démocratie participative

Dans le cadre de son programme autour de la démocratie participative, la ville de Villeneuve-lès-Maguelone va d'ici quelques semaines lancer sa première consultation publique grâce à l'application de participation citoyenne : Vooter.

Disponible sur smartphone\* et ordinateur, Vooter permettra à nos concitoyens de prendre connaissance des projets proposés par la Commune, mais aussi de donner leur avis via un système de vote et de sondage.

Les Villeneuvois auront également la possibilité de suggérer leurs idées afin d'enrichir le débat public et de faciliter la prise de décision.

**\*Anonyme, sécurisé et gratuit, Vooter sera bientôt disponible sur l'AppleStore\* (IOS), le PlayStore\* (Android) et à l'adresse suivante depuis un ordinateur : <https://vote.vooter.com>**



— INSEE —

## Recensement : la Commune recrute



Dans les communes de plus de 10 000 habitants, comme c'est désormais le cas à Villeneuve-lès-Maguelone, le recensement de la population est organisé tous les ans, sur 8 % des logements de la ville, tirés au sort. Cette collecte est réalisée entre le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de janvier et le 4<sup>e</sup> samedi du mois de février. Le cumul de cinq enquêtes

de recensement permet, sur la base de cet échantillon de 40 % de la population, de déterminer la population légale.

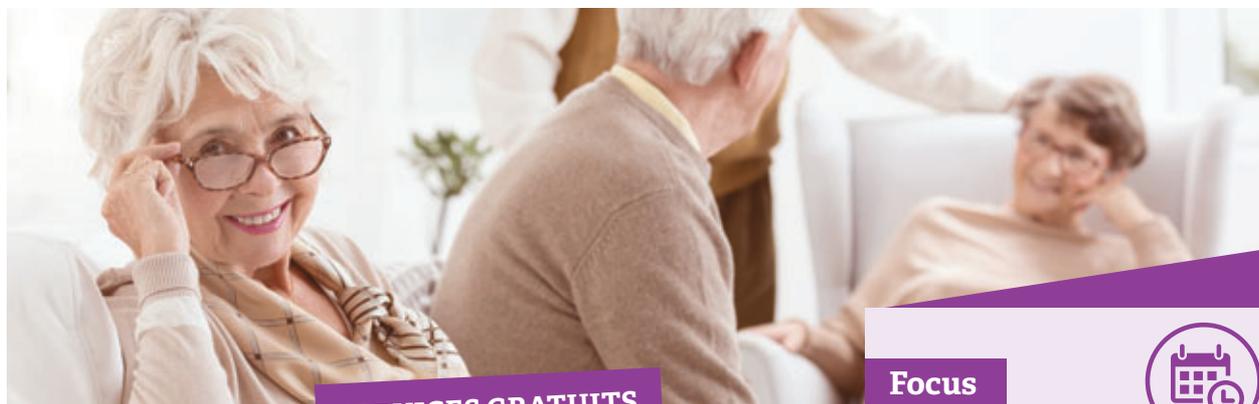
Les informations collectées de façon anonyme permettent de mieux connaître la population française et d'adapter les services publics et les infrastructures en fonction de l'évolution et des besoins de celle-ci.

Dans le cas où votre logement serait tiré au sort, le passage de l'agent recenseur vous sera annoncé par courrier. Pour rappel, la participation à cette enquête de recensement est

obligatoire (loi de 1999).

Si l'Insee est responsable de cette enquête, c'est la commune qui en gère les modalités pratiques et notamment la nomination des agents recenseurs. Dans le cadre de la campagne de recensement 2022 qui se déroulera du 20 janvier au 26 février, la Mairie recrute quatre agents recenseurs connaissant parfaitement le territoire communal, très disponibles, ayant un bon relationnel et une grande rigueur organisationnelle. Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à transmettre, avant le 3 décembre, par courrier ou via le site internet de la Ville, rubrique « Démarches en ligne ».





SERVICES GRATUITS

— LIEN SOCIAL —

## Des ateliers pour les seniors

Dans le cadre de son action en direction des seniors, le Centre Communal d'Action Sociale propose différents ateliers gratuits à l'intention des Villeneuvois dès 60 ans ; autant d'occasions de se rencontrer, de lier connaissance, de s'évader, d'apprendre...

### Prochains rendez-vous :

> Atelier **cuisine**

les jeudis 18 novembre et 16 décembre, de 10h à 12h, à la salle la Capou

> Atelier **informatique**

les mardis 9, 16, 23 et 30 novembre, 7 et 14 décembre, de 14h à 16h à l'Espace Seniors

> Atelier « **gymnastique cérébrale** »

les mardis 9, 16, 23 et 30 novembre, de 10h à 12h, à la salle de la Capou



> Ateliers **artistiques**

animés par la compagnie les Triplettes, à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau :

- autour de la danse, les lundis 8 novembre et 6 décembre, de 10h à 12h
- autour de la chanson, les lundis 15, 22 et 29 novembre, de 10h à 12h

Une séance de restitution de ces ateliers sera proposée le lundi 13 décembre, de 10h à 12h.

> **Démarches administratives en ligne**

pour apprendre à utiliser les sites internet tels que France Connect, CAF, Ameli, Pôle emploi..., sur demande et inscription préalable au Pôle Famille.

Tél : 04 67 69 75 70

Focus



### Pensez à vous inscrire aux animations de fin d'année du CCAS

Jeudi 9 décembre aura lieu la distribution des colis gourmands pour les Villeneuvois à partir de 70 ans ; mardi 14 décembre à 14h30, un goûter-spectacle sera offert aux Villeneuvois de 60 ans et plus (Pass sanitaire obligatoire). Ces deux rendez-vous se dérouleront au centre culturel Bérenger de Fré dol.

Pour y participer, merci de vous inscrire, avant le 18 novembre 2021, sur place à la Maison de la Solidarité, 101 bd des Ecoles, le :

- lundi, de 8h30 à 12h,
- mercredi et jeudi, de 14h à 17h30.



### Rappel



La Ville et son CCAS proposent, le mercredi matin, un service de transport à la demande pour favoriser les déplacements essentiels des seniors sur le territoire communal (courses et rendez-vous médicaux).  
Gratuit, sur inscription au CCAS : 04 67 69 04 04

— LITTÉRATURE —

# Bienvenue dans l'univers des contes pour petits et grands d'Agnès Le Bacheley

Agnès Le Bacheley a 49 ans, deux grandes filles, Marie, 21 ans et Louise, 17 ans et demi et une vie bien animée.

Elle est à la fois, accompagnante thérapeute© sophrologue en cabinet et institution de santé et chargée de communication à temps partiel de l'association RIRE Clowns pour enfants hospitalisés de Montpellier et de Sète. Elle intervient, entre autres, auprès des parents du service de réanimation pédiatrique de l'hôpital Arnaud de Villeneuve, via l'association humanitaire « Douce Heure, un instant de pause dans la maladie ».

Vous l'aurez compris, cette Villeneuvoise originaire de Normandie est une femme engagée, particulièrement dans le milieu humanitaire, pour les enfants en situation de maladie et leurs familles.

Résolument tournée vers les autres, Agnès Le Bacheley prend le temps de se poser, respirer et être présente à soi, en laissant son inspiration, son imagination et ses émotions s'exprimer au travers de l'écriture, du dessin... Si pendant longtemps, son espace de création est resté un jardin secret, il a suffi d'une rencontre au hasard d'un jour, pour changer le cours de l'histoire. Et voici qu'en deux ans, trois contes pour petits et grands écrits et illustrés par la Villeneuvoise sont publiés par la Sétoise Evelyne Damé, au travers de sa maison d'édition Plume de Soi.

C'est à la sortie d'une balade dans le désert marocain, avec ses compagnons de marche et Fanny Abadi dont la philosophie pratique inspire bien souvent ses contes, qu'elle écrit

*Piano Bambino* ; l'histoire d'une petite fille pleine d'élan vital guidée par un sage à la voix douce et orientale qui lui souffle un éveil de vie musical, une invitation à écouter le silence.

Suivra *La Petite Fille aux Etoiles*, un conte poétique d'une enfant qui aime la beauté du ciel étoilé, lui révélant mille secrets... ; une douce lecture pour les enfants avant de s'endormir.

Et le dernier, *La Rencontre* est une histoire vraie mise en conte. Manoa est un enfant extra-ordinaire ; il aime les arbres de notre belle planète Terre ; il est dans son monde... Un conte qui évoque l'appel au respect de l'univers de chacun pour vivre de belles rencontres. En 2022, cap vers le 4<sup>ème</sup> conte déjà en fécondation !

L'artiste écrit et dessine avec le cœur. Dédiées aux petits et grands, ses créations sont autant d'invitations à se connecter à un monde onirique et à l'enfant intérieur présent en chacun de nous. Depuis peu, il existe une version piano voix de ses petits contes, créée et accompagnée par Guilam, ami et artiste local.

Elle aimerait les lire, ici, un jour aux enfants de Villeneuve-lès-Maguelone !

Contact : [Agnes.lebacheley@free.fr](mailto:Agnes.lebacheley@free.fr)



© Jcollinadventure

**Venez rencontrer l'auteure-illustratrice**



**SAMEDI 27 NOVEMBRE**  
à partir de 19h30  
Resto'concert inside  
Restaurant La Chapelle  
à Villeneuve-lès-Maguelone

- Première partie :  
Lecture et dédicace des contes d'Agnès Le Bacheley :  
- Piano voix, mis en musique par Guilam  
- vente/dédicace (10 € le livre)
- Deuxième partie :  
Concert de Guilam

Réservation : 04 67 07 95 80



© A. Le Bacheley

## POUR COMMANDER LES CONTES :

- depuis la boutique du site de l'éditrice : [www.plume-de-soi.fr](http://www.plume-de-soi.fr)
- directement auprès de l'auteure via [agnes.lebacheley@free.fr](mailto:agnes.lebacheley@free.fr)
- depuis les sites Fnac, Amazon, Decitre, Furet
- en librairie !



# Nouveau sur la commune

**Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet sur le territoire communal ?**

**Vos coordonnées ont changé ?**

**Cette rubrique vous est destinée.**

Merci de transmettre vos annonces par courriel à [communication@villeneuvelesmaguelone.fr](mailto:communication@villeneuvelesmaguelone.fr)  
Ce service est gratuit.

## ■ N'TO-TP, terrassement



Anthony Bosc vient de créer son entreprise de terrassement. Il intervient auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités territoriales, pour des travaux de terrassement, fondation, viabilisation, excavation, drainage, creusement, aménagement de terrain, enrochement et talutage.

**i** Contact : **07 83 58 58 24**  
[NTO-TP@outlook.fr](mailto:NTO-TP@outlook.fr)

## ■ Quatrième Mur, studio de production audiovisuelle pour le cinéma



Acteur, réalisateur, scénariste et ancien professeur de jeu face caméra à l'école de formation d'acteurs du Cours Florent Montpellier, Jérémy Azencott vient d'ouvrir, sur la Commune, un studio de production audiovisuelle pour le cinéma.

Situé au 59, rue des Fusains, le studio Quatrième Mur propose aux acteurs la création de bandes démos. Autant de supports qualitatifs qui les accompagnent dans leur milieu professionnel : agents artistiques, réalisateurs, producteurs...

**i** Contact : [quatriememurfilms@gmail.com](mailto:quatriememurfilms@gmail.com)  
[www.quatriememurfilms.com](http://www.quatriememurfilms.com)

## ■ Philou, plats cuisinés



Le cuisinier Philippe Scala a ouvert une boutique traiteur au 5, rue des Platanes.

Ses valeurs : saveurs du sud et terroir. A la carte, soixante plats, deux buffets, trois menus et trois formules, pour répondre aux demandes les plus variées.

**Service semaine et week-end.**

**i** Contact : **06 86 18 94 64**  
[philouplatscuisines@gmail.com](mailto:philouplatscuisines@gmail.com)  
[www.philou-plats-cuisines-montpellier.fr](http://www.philou-plats-cuisines-montpellier.fr)

## ■ Un rayon livres au Local



Dans le cadre d'un partenariat avec l'Opuscule, librairie montpelliéraine tenue par le Villeneuvois Waldeck Moreau, l'épicerie Le Local ouvre un rayon livres.

Prix littéraires, classiques, livres de cuisine, de jardinage..., plus de cent cinquante références sont proposées à la vente.

Les clients peuvent également commander sur le site internet de la librairie Opuscule ([www.l-opuscule.com](http://www.l-opuscule.com)), puis retirer leur achat au Local, dans un délai de trois à cinq jours.

**i** Contact : **Le Local, 93 rue des Sports**  
[lelocal34750@gmail.com](mailto:lelocal34750@gmail.com)  
**04 99 64 59 05**

## ■ Chez Joce, épicerie fine



A la fois café, lieu de restauration et épicerie italienne, Chez Joce est implantée au 58, Grand-rue. Les plats cuisinés - lasagnes, cannellonis, paupiettes d'aubergine, boulettes de bœuf...- sont à déguster sur place, en salle et en terrasse, ou à emporter. A midi, une formule salade - plat cuisiné - boisson - café est proposée.

A noter également que l'épicerie fine dispose d'un rayon consacré aux éléments de déco villeneuvois OBA.

**Horaires : du mardi au samedi, de 9h30 à 13h30 et de 16h30 à 20h, ainsi que le dimanche, de 9h30 à 13h30**

**i** Contact : **09 54 12 40 78**

## ■ Isabelle Donikian-Pujol, pédiatre



Isabelle Donikian-Pujol, pédiatre, a ouvert son cabinet au 48, Grand-rue. Cette ancienne cheffe de clinique des Hôpitaux de Lyon a également exercé en libéral à Grenoble. Elle reçoit ses patients sur rendez-vous ([www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)), du lundi au samedi, de 8h30 à 19h. Mme Donikian-Pujol est également la pédiatre référente de la crèche multi-accueil « A Petits Pas ».

**i** Contact : [isabelle.donikianpujol@gmail.com](mailto:isabelle.donikianpujol@gmail.com)

**Audrey Porry, orthophoniste**



Forte d'une expérience d'une quinzaine d'années (en libéral et au CHU de Montpellier notamment), Audrey Porry, orthophoniste, vient d'ouvrir son cabinet au 81, rue de la Jeunesse.

Elle prend en charge les troubles du neurodéveloppement (troubles du langage, du spectre de l'autisme et des apprentissages écrits), neurologiques (dégénératifs ou acquis) de la voix ou de la déglutition dysfonctionnelle, ainsi que la surdité.

Elle reçoit, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.

**i** Contact :  
09 71 49 77 02  
audrey.porry@hotmail.fr

**Mélanie Méallarès, sophrologue**



Mélanie Méallarès, sophrologue, accompagne les mamans, pendant leur grossesse, pour une naissance sereine avec la méthode HypnoNaissance®, ainsi que les jeunes mamans qui se sentent démunies dans leur nouveau rôle.

Elle propose des séances à domicile ou par visio-conférence sur rendez-vous, le lundi et vendredi, de 9h à 11h30, et le mardi et jeudi de 9h à 17h30.

**i** Contact :  
06 81 54 87 73  
melanie.psdt@ecomail.fr  
www.sophrologie-montpelliermetropole.fr

**Marijke van Baren, masso-thérapie et accompagnement**



Thérapeute diplômée en accompagnement énergétique, shiatsu, réflexologie, massage, relaxation et méditation, Marijke van Baren vous reçoit sur rendez-vous, du lundi au samedi, pour vous aider à accorder corps et esprit.

Les soins proposés sont adaptés à chaque personne, via différentes techniques de massage.

Marijke van Baren vous accompagne en cas de stress, dépression, burn out, insomnie, difficultés de concentration... Elle vous accueille également pour des massages relaxants.

**i** Contact :  
07 78 34 34 00  
www.marijke-massotherapie.fr

**Hélène Petit, orthophoniste**



Orthophoniste exerçant à la fois au CHU Gui de Chaulliac et en libéral, Hélène Petit transfère son cabinet montpelliérain à Villeneuve-lès-Maguelone.

Spécialisée dans la prise en charge du bégaiement, des troubles de la sphère ORL (voix/déglutition/surdité) et neurologiques, elle reçoit, sur rendez-vous, au 638 boulevard des Salins, le lundi, mardi et jeudi (il est conseillé d'appeler vite, car les créneaux sont rapidement réservés).

**i** Contact :  
07 83 60 90 51  
orthophoniste.petit@gmail.com

— SPORT —

## Un nouvel équipement sportif de plein air

La Commune crée un nouvel espace sportif de plein air au 235 boulevard des Moures (site anciennement occupé par la structure ludique dénommée « toile d'araignée »).

En accès libre et ouvert à tous, cet espace dynamique et convivial se compose d'une structure FitPoint, de deux tables de ping-pong et de bancs. Coût de l'opération : 28 000 €.

Des racks à vélo vont par ailleurs être installés à l'entrée du site.

— RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE —

## Café climat : des astuces pour financer vos travaux

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) Montpellier Métropole, en partenariat avec la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, organise une conférence autour de la rénovation énergétique.

Au programme, des conseils sur la marche à suivre pour effectuer des travaux chez soi, mais aussi les aides financières locales et nationales auxquelles vous pourriez prétendre.

**Rendez-vous mardi 9 novembre à 18h30, au centre culturel Bérenger de Frédo.**

— QUARTIERS —

# Rencontrez vos élus



Madame le Maire et son équipe vous proposent des rendez-vous dans différents quartiers de la commune, pour échanger ensemble. Ils espèrent que leur initiative recevra un bel écho.

**LES ÉLUS VOUS PROPOSENT 7 DATES  
DANS 7 QUARTIERS  
DE VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE.**

## **Parking de l'aire de jeux du Pont de Villeneuve**

**Samedi 13 novembre 2021**

(10h à 12h)

## **Préau de la résidence des Pierres Blanches**

**Samedi 20 novembre 2021**

(10h à 12h)

## **Grand Jardin**

**Samedi 4 décembre 2021**

(10h à 12h)

## **Maison des associations, 8 rue des Colibris**

**Samedi 11 décembre 2021**

(10h à 12h)

## **Aire de jeux de Mas Crespy**

**Samedi 8 janvier 2022**

(10h à 12h)

## **Parvis de l'hôtel de ville**

**Samedi 15 janvier 2022**

(10h à 12h)

## **Devant le collège des Salins**

**Samedi 22 janvier 2022**

(10h à 12h)



— TRI SÉLECTIF —

## De nouvelles colonnes à verre déployées sur le territoire communal



Pour localiser la colonne à verre la plus proche de chez vous : [www.montpellier3m.fr/verre](http://www.montpellier3m.fr/verre)

A la demande de Marielle Grolier, élue à l'environnement, Montpellier Méditerranée Métropole a déployé neuf colonnes à verre supplémentaires sur le territoire communal. Elles sont situées comme suit :

- Mas Crespy, Quatre Cantons, avenue René Poitevin, boulevard des Mours (renforcement des points d'apport volontaire existants)
- boulevard Carrière Pèlerine, rue de la Figuière, aire de camping-car, chemin de la Grande Cabane et Chemin des Tombettes (nouvelles implantations).

Pour rappel, ces points d'apport volontaire accueillent bocaux, pots et bouteilles en verre, sans couvercle ni bouchon. Inutile de nettoyer les contenants avant de les déposer ; il suffit de les vider.

— CADRE DE VIE —

## Végétalisation du cœur de ville (suite)

Le projet de végétalisation porté par la Commune et Montpellier Méditerranée Métropole se poursuit dans la Grand'rue, les ruelles adjacentes et sur la place du Marché. Les habitants du secteur volontaires pour accueillir des végétaux en pleine terre, le long de la façade de leur habitation, avaient jusqu'au 29 octobre 2021 pour se signaler auprès de la Mairie.

Cette nouvelle phase de plantation sera réalisée d'ici la fin de l'automne.



— SITES NATURELS PROTÉGÉS —

## Salines et berges de l'Arnel : un programme de travaux

Cet automne, plusieurs actions de valorisation se succèdent sur le domaine du Conservatoire du littoral à Villeneuve-lès-Maguelone :

- installation de panneaux d'information et de sensibilisation aux entrées des sites ;
- travaux de désartificialisation de parcelles « cabanisées » avec au programme, la démolition d'un ancien cabanon et de dalles en béton, l'évacuation de gros encombrants et déchets et l'abattage d'espèces exotiques et ornementales ;
- travaux de sauvegarde du bâtiment des douaniers aujourd'hui fortement dégradé.

Les entreprises interviennent sous la maîtrise d'ouvrage de Montpellier Méditerranée Métropole, avec l'appui technique du Conservatoire d'espaces naturels Occitanie (CEN Occitanie).



**1** Contacts et renseignements :  
**Maison du site des Salines de Villeneuve**  
Chemin des Salins  
04 67 13 88 57  
[salines@cen-occitanie.org](mailto:salines@cen-occitanie.org)

— ALIMENTATION —

# Vers une filière territoriale valorisant une agriculture respectueuse de l'environnement

Traçabilité des produits, qualité gustative, nutritive et sanitaire, impact environnemental et social..., l'agriculture cristallise de fortes attentes sociétales. L'équipe municipale a choisi, au travers de ses compétences, de répondre localement à ces enjeux en initiant une stratégie agricole et alimentaire basée sur la mise en valeur du foncier communal, l'accompagnement des porteurs de projets, ainsi que sur le développement de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et des circuits courts de proximité.

Pour mener à bien ce projet, l'équipe municipale appuyée par le service urbanisme/développement durable a choisi de s'entourer de la Chambre d'agriculture de l'Hérault d'une part et du collectif InPACT Occitanie, dont le CIVAM Bio 34 et Terre de Liens Languedoc-Roussillon d'autre part. Les deux conventions-cadre ont été adoptées à l'unanimité lors du conseil municipal du 27 septembre 2021.

Le groupe projet pluridisciplinaire ainsi constitué, piloté par les élues à l'environnement Caroline Charbonnier et Marielle Grolhier, est d'ores et déjà à pied d'œuvre. Il réalise actuellement un état des lieux

portant à la fois sur le potentiel foncier communal, les exploitations agricoles bio et paysannes et les pratiques au sein des services de restauration collective des établissements publics locaux.

A la suite de ce diagnostic qui devrait être bouclé au printemps 2022, la Ville et ses partenaires s'attacheront à co-construire le projet agricole et alimentaire avec les professionnels du secteur, les Villeneuvois et les associations du territoire.



Marielle Grolhier et Caroline Charbonnier, élues à l'environnement

## LES PARTENAIRES

### LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

La Chambre d'agriculture de l'Hérault est à la fois un établissement consulaire et un organisme de services en direction des entreprises, filières et territoires. Elle regroupe des compétences pluridisciplinaires à la fois techniques (toutes filières de productions) et transversales (gestion de l'espace, économie...) proposées tant aux agriculteurs et structures économiques, qu'aux collectivités locales. Elle intervient dans les différents domaines de l'accompagnement technique, économique, environnemental des projets individuels et collectifs, en adéquation avec les enjeux des territoires.

Pour accompagner les collectivités face aux défis à venir, les Chambres d'agriculture ont créé TERRALTO en proposant conseil, formation et expertise, dans une vision concertée et au plus près des réalités.





## LE COLLECTIF INITIATIVES POUR UNE AGRICULTURE CITOYENNE ET TERRITORIALE (INPACT)

**Le collectif Initiatives Pour une agriculture Citoyenne et Territoriale (InPACT)** est une plateforme associative de promotion d'une agriculture plus durable. Elle est issue du rapprochement d'une dizaine de réseaux associatifs, dont :

• **Terres de Liens (TDL) Languedoc-Roussillon**, dont la vocation est de contribuer à une préservation à long terme des terres agricoles, d'alléger le parcours des agriculteurs qui cherchent à s'installer et de développer l'agriculture biologique et paysanne favorisant la biodiversité et le respect des sols.

Depuis 10 ans, TDL accompagne les territoires et les collectivités dans leur projet de relocalisation de l'alimentation :

- vers des solutions techniques pour la préservation des terres agricoles et le développement de l'agriculture biologique et paysanne
- du repérage foncier à la gestion patrimoniale

■ grâce à un réseau adossé à une entreprise d'investissement solidaire et à une fondation reconnue d'utilité publique, mobilisation de l'épargne citoyenne, de dons, donations, legs et de subventions d'investissement ; l'apport d'expertises en tant que bailleur ; l'acquisition ou la coacquisition de terres agricoles

■ par un accompagnement de proximité respectueux des enjeux des collectivités, mobilisation et animation du dialogue entre partenaires, de dynamiques citoyennes.

• **Le CIVAM Bio 34** est une association créée en 1986 par les producteurs bio, dans laquelle on retrouve l'ensemble des filières en agriculture biologique.

Elle compte environ 300 adhérents : agriculteurs bio, porteurs de projets, entreprises et consommateurs.

Ses missions sont de :

- soutenir la conversion et l'installation en agriculture bio ;
- fédérer et accompagner le développement des agriculteurs bio : newsletters, veille de prix, fiches et guides techniques, suivi des programmes de soutien ;
- valoriser la démarche agriculture biologique ;
- sensibiliser et accompagner les agriculteurs au développement durable ;
- accompagner des projets de territoires dans l'Hérault, pour un développement local de l'agriculture biologique.

## LES ACTEURS INSTITUTIONNELS

### MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

L'étude agricole et alimentaire communale s'inscrit dans la Politique Agricole et Alimentaire (P2A) de Montpellier Méditerranée Métropole. Élaborée avec l'ensemble des 31 communes du territoire métropolitain dans une démarche de coopération territoriale, la P2A de Montpellier Méditerranée Métropole s'engage à mettre en place un système alimentaire plus durable au sein de son territoire, avec comme principaux objectifs :

- d'offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre ;
- de soutenir l'économie et l'emploi agricoles et agro-alimentaires,
- de préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles ;
- de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter au changement climatique ;
- de favoriser la cohésion sociale, en soignant le lien à la nature et les liens entre urbain et rural.

La Commune participe activement à ce processus de relocalisation de l'alimentation et de l'agriculture qui nécessite une coopération des acteurs et des territoires, pour former un projet de territoire métropolitain cohérent.

### LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER (DDTM 34)

Pour aller plus loin dans la structuration du projet de territoire pour l'agriculture et l'alimentation, il est essentiel d'associer la DDTM 34, représentant de l'Etat à l'échelon départemental. Elle sera ainsi en mesure d'accompagner la Commune et plus largement la Métropole dans ce projet, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.



— MÉMOIRE LOCALE —

# Le Chapitre (Lou Capitou)

## 1<sup>ère</sup> partie

**Chronique d'Alain Guerrero, notre « historien » local.**

Les anciens Villeneuvois l'appelleront plutôt « Lou Capitou ». Mais qui n'a jamais entendu parler du Chapitre, car c'est bien du Chapitre dont il s'agit, ce grand domaine agricole enserré dans les murs de notre vieille cité et qui est, aujourd'hui, l'un des fleurons de la recherche agronomique.

### Un peu d'histoire

Après avoir ramené le siège de l'évêché à Maguelone en 1030, l'évêque Arnaud s'attelle à reconstituer son Chapitre qu'il place sous la règle austère de Saint-Augustin. Le Chapitre, c'est l'assemblée des chanoines qui traite des affaires de la communauté religieuse épiscopale. A Villeneuve, les chanoines possèdent une demeure qui, par extension, prendra le nom de Chapitre. Localement, on dira « Lou Capitou » qui en est la traduction occitane. Le Chapitre est dirigé par le Prévôt dont les pouvoirs rivalisent souvent avec les prérogatives de l'évêque. Il a tous les pouvoirs de juridiction sur la communauté villeneuvoise.

Les chanoines oublient vite les préceptes trop rigoureux de l'ordre et mènent grand train dans leur demeure de Villeneuve. Pour leur enlever toute idée de velléité, Arnaud leur donne l'usage de l'étang de Maguelone, avec sa *pescherie* et ses salins. Puis il leur attribue des terres à Villeneuve, ainsi que le moulin de *Tricamendicas* situé sur la Mosson. [Ce moulin, appelé plus tard Moulin du Chapitre, était situé sur l'île de *Fleix* (le Flez) aujourd'hui disparue, en bordure de la Mosson, au niveau



Le Chapitre à l'intérieur de la vieille enceinte Plan napoléonien (vers 1820) A.M Villeneuve

des Pouzols.] Les chanoines possèdent également de nombreuses terres dans les villages voisins. Toutes ces possessions sont d'importantes sources de revenus qui permettent à la communauté des chanoines de subvenir à ses besoins. La population locale est moins sollicitée à travers des redevances diverses, mais les relations avec le Chapitre restent souvent très conflictuelles.

C'est certainement à cette époque que se constitue le domaine du Chapitre actuel avec ses terres, ses garrigues et son implantation à l'intérieur du village. Le Chapitre

occupe environ 1/6<sup>ème</sup> de la superficie totale de l'intérieur des remparts. Délimité par les murailles, l'ancien prieuré et l'église Saint-Etienne, il constitue une sorte d'enclave à l'intérieur des murs de la cité. Il jouit ainsi d'une certaine indépendance autarcique. L'église Saint-Etienne leur est personnellement attribuée et l'ouverture actuelle ne sera percée que bien plus tard. Les Villeneuvois vont assister aux offices à la chapelle Notre Dame des Oliviers (actuellement restaurant La Chapelle). Une porte (que l'historien

germain appelle « poterne » ou « portelette ») relie le Chapitre à un petit port situé en amont de la Capouillère. Cet accès privé permet aux chanoines et à l'évêque de se rendre directement à Maguelone en bateau, sans contact avec la population villeneuvoise.

Les évêques de Maguelone séjournent fréquemment à Villeneuve et les chanoines ne sont pas mécontents d'y trouver un lieu où ils s'exonèrent des exigences de la vie monacale. Leur « maison canoniale » est une véritable annexe de Maguelone où ils oublient l'austérité des murs de l'île. Ce

bâtiment est composé d'une galerie couverte à deux étages, avec une tour polygonale flanquée d'une tourelle ronde. C'est ainsi que le décrit Delpuech dans sa monographie.



Le prieuré du Chapitre aujourd'hui disparu (coll. privée.)

Les chanoines ne sont pas toujours irréprochables et leur attitude provoque chez les Villeneuvois un sentiment de colère et des velléités d'indépendance. Les nombreux procès intentés par le Chapitre mettent à mal les finances locales et

dégradent la vie des pauvres habitants. Les chanoines, quant à eux, mènent grand train de vie et font ripaille, oubliant les règles de vie austères de Saint-Augustin. La révolte couve au sein de la communauté villageoise qui va s'insurger. En 1408, les Villeneuvois attaquent le Chapitre et assiègent la communauté des chanoines. L'évêque Pierre Adhémar qui séjourne en Avignon doit rentrer en toute hâte pour ramener les Villeneuvois à la raison. Mais cette situation va perdurer et à nouveau en 1422, plusieurs habitants de Villeneuve excédés s'emparent d'un bateau chargé de vivres destinés aux chanoines de Maguelone. Ils le coulent après l'avoir préalablement pillé. Ensuite, ils courent au « Capitou » pour brûler tous les outils aratoires et maltraiter le personnel affecté à son exploitation. Les insurgés veulent affamer les chanoines, tant ils sont exaspérés par leur comportement de débauche. La translation du siège épiscopal de Maguelone vers Montpellier, en 1536, va mettre un terme à cette situation. La plupart des chanoines s'installent dans la grande ville voisine. Ils n'ont plus qu'un lointain regard sur le Capitou qu'ils continuent à gérer.

Les étangs de l'Arnel (Arnaud) et du

Prévost rappellent ce contexte historique local.

Après la Révolution, en 1791, le Chapitre est vendu comme bien national. Après une rude bataille d'enchères qui oppose plusieurs notables montpelliérains, c'est finalement le sieur Poitevin qui s'adjudge le domaine pour une somme de 132.500 livres.

(à suivre...)



## Lo Portal d'ÒC n°3

### Toponymie locale et occitan

**Lo Capitòl** (prononcer Lou Capitou) est une assemblée de chanoines, mais c'est aussi le chapitre d'un livre. On retrouve la même racine dans les mots Capouillère, capitaine, capitale, capitole.

L'étang de **L'Arnel** (Arnaud en occitan) rappelle l'évêque Arnaud qui a ramené le siège de l'évêché à Maguelone en 1030.

L'étang de **Peyre blanche** (pèira blanca) se traduit par Pierre blanche.

L'étang du **Prévost** fait référence au Prévôt, personnage essentiel dans le fonctionnement du Chapitre.

Et comme nous parlons d'étangs, n'oublions pas la malaïgue (étymologiquement **mala aiga**, mauvaise eau) qui embaume nos rivages lors des fortes chaleurs d'été.

(de sègre) A suivre...

*Lo manjapofre*



## GRUPE VILLENEUVE, L'AVENIR AVEC VOUS

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois,

Nous espérons que vous avez passé un bel été et êtes ressourcés : nous en aurons besoin dans les temps à venir :

- L'union opportuniste des municipales : le 1<sup>er</sup> adjoint a été démis de ses fonctions pour une soi-disant perte de confiance, Cela était prévu d'avance... un nouveau 1er adjoint élu seulement avec 15 voix....
- La rentrée scolaire a mécontenté de nombreux parents : quelques jours seulement avant la rentrée scolaire, la municipalité informait les parents de la suppression de la pause cartable dans toutes les écoles sans concertation. Rappelons que la pause cartable totalement gratuite permettait aux parents de récupérer leurs enfants à 17h alors que le projet payant de la nouvelle municipalité ne convient pas. Beaucoup de parents sont désemparés. Notre élue d'opposition, elle-même maman de 2 enfants scolarisés dans 2 écoles de la commune et concernée pleinement par cette pause cartable, a pu défendre leur point de vue lors d'une réunion organisée en urgence le 25 août.
- Par le journal municipal, nous avons constaté l'amateurisme des travaux réalisés. Quelques exemples : d'accord pour le retrait des bornes sur le bd des chasselas mais il fallait l'élargir ; la piste cyclable est à l'envers du trajet des enfants se dirigeant vers le collège ; un panneau stop supprime un ralentissement sur une priorité à droite ; un passage piéton dangereux dans un virage. Les riverains ont-ils été entendus ?
- La Grand Rue : alors que nous avions fait réaliser des bacs plantés d'arbres ceux-ci ont été enlevés et stockés on ne sait pour quelle raison à Bérenger de Fredol !
- Où en sont les travaux de la déchèterie ? Fermée depuis 4 mois nous n'avons aucune nouvelle des travaux de réhabilitation (elle devait rouvrir fin août).

Rassurez-vous, nous continuerons à défendre l'intérêt général.

Pour nous contacter : [vlmavecvous@gmail.com](mailto:vlmavecvous@gmail.com)

*L'opposition municipale, Villeneuve, l'avenir avec vous.*

## GRUPE VLM DÉMOCRATIE CITOYENNE

Pas de texte transmis pour publication.

Retrouvez le compte-rendu du Conseil sur  
[www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr)

# Les délibérations du Conseil

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

## Retrait de délégation de fonction de premier adjoint à Christophe Derouch

Par arrêté du 3 septembre 2021, M<sup>me</sup> le Maire a retiré toute délégation à Christophe Derouch, 1<sup>er</sup> Adjoint. Le Conseil prend acte de ce retrait de délégation, décide de ne pas maintenir M. Derouch dans sa qualité d'adjoint au Maire. Il approuve ensuite l'élection de Thierry Tanguy au poste de 1<sup>er</sup> adjoint au Maire et de Jérémy Bouladou au poste de 3<sup>ème</sup> adjoint. Points votés à la majorité

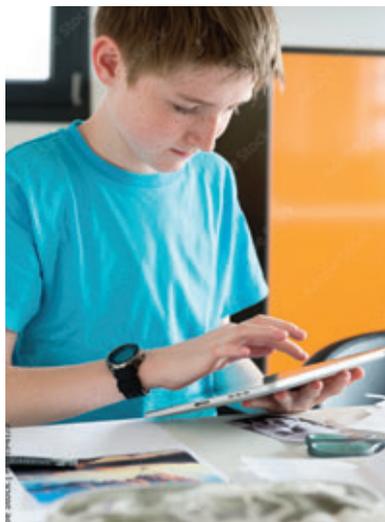
## Festival Jeunesse en court : convention de partenariat avec l'association Atelier Cinéma

L'association Atelier Cinéma Studio a proposé à la Commune d'organiser la manifestation « Festival Jeunesse en court », mettant à l'honneur des créations de courts métrages réalisés par des amateurs âgés de 10 à 22 ans. La Commune souhaite s'associer à ce projet, dans le cadre de sa politique d'éducation artistique et de médiation culturelle en direction de la jeunesse.

Point voté à l'unanimité



## Convention pour un socle numérique dans les écoles élémentaires



Notre Commune a participé à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires lancé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre du plan de relance gouvernemental. L'objectif de cet appel à projets est de réduire les inégalités scolaires, en accompagnant la transformation numérique des écoles selon trois volets :

- **l'équipement** d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques ;
- **les services et ressources numériques** ;
- **l'accompagnement** à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

La commune a été retenue dès la première vague de sélection publiée le 28 mai 2021, avec un projet portant sur l'acquisition de tablettes numériques. D'un montant total de 30 263 €, ce projet sera soutenu par l'Etat à hauteur de 21 000 €.

Point voté à l'unanimité

## Subventions aux associations : 2<sup>ème</sup> répartition

Lors du vote du budget communal 2021, une enveloppe de 120 000€ a été consacrée aux subventions aux associations. Après l'attribution, au mois de mai, d'une 1<sup>ère</sup> répartition des subventions pour un montant de 89 490 €, il s'agit ainsi d'attribuer la 2<sup>ème</sup> répartition d'un montant de 29 500 €.

Point voté à l'unanimité



## Entretien avec



### Daisy Cantoni et Hélène Pétrus, respectivement présidente et vice-présidente du conseil local FCPE de Villeneuve-lès-Maguelone

“ Le système éducatif doit être une préoccupation collective.

#### Quelle est la vocation de la FCPE ?

*Hélène Pétrus* - La Fédération des Conseils des Parents d'Elèves (FCPE) se mobilise pour la défense de l'école publique, laïque et gratuite pour tous. A l'échelon communal, elle est représentée par des conseils locaux ; des structures qui agissent au plus près des élèves et des familles. La FCPE est présente à Villeneuve-lès-Maguelone depuis 1976.

#### Daisy et Hélène, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

*Daisy Cantoni* - Avec mon compagnon, nous sommes installés à Villeneuve-lès-Maguelone depuis six ans. Nous avons deux enfants : Louise, 5 ans, et Roxane, 2 ans. Je suis éducatrice spécialisée. J'ai commencé à m'impliquer au sein de la FCPE, dès que ma fille aînée est entrée à l'école maternelle. C'est une démarche naturelle pour moi, car je considère que le système éducatif doit être une préoccupation collective. La FCPE, c'est aussi une histoire de famille : ma maman a été présidente d'un conseil local dans les Yvelines, pendant près de dix ans.

*Hélène Pétrus* - Native de Villeneuve, j'ai deux enfants, Juliette 18 ans et Océane, 5 ans. Esthéticienne, mon

engagement au sein de la FCPE dure depuis près de 13 ans. Formée par une amie impliquée au sein de la « fédé » depuis dix-sept ans maintenant, j'ai pris plaisir à évoluer au sein du conseil local, jusqu'à devenir vice-présidente... Mon moteur : œuvrer pour une école pour tous et avec tous.

#### Un binôme à la tête du conseil villeneuvois, c'est inédit, non ?

*Daisy Cantoni* - Lors de la dernière assemblée générale, Hélène était prête à prendre le relais de Lionel Chancereul, président de la FCPE locale pendant deux ans, mais elle ne voulait pas s'engager seule, au vu de l'ampleur de la mission. Elle m'a demandé de l'accompagner. Ainsi est né notre binôme. On s'est « partagé » les établissements scolaires. Je m'occupe plus particulièrement du groupe scolaire Françoise Dolto et de l'école élémentaire P. Bouissinet ; Hélène de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau et du collège des Salins. Effectivement, c'est une première au sein du conseil local de Villeneuve !

#### Comment définiriez-vous le rôle de ce réseau de parents FCPE ?

*Hélène Pétrus* - Nous sommes à la fois des partenaires des familles et des intermédiaires entre celles-ci, les

## Contact

Conseil local FCPE  
de Villeneuve-lès-Maguelone  
fcpevlm@gmail.com

facebook.com/fcpevilleneuvelesmaguelone-fcpe34.org

établissements scolaires et les pouvoirs publics, dont la mairie.

*Daisy Cantoni* - Notre réseau intervient sur tout ce qui a trait à la vie scolaire et à l'intérêt des écoliers et collégiens. Il participe ainsi à la prévention des risques chez les élèves. L'occasion d'annoncer que nous organisons régulièrement des conférences ouvertes à tous, à la salle Joan Bodon du collège des Salins. L'une d'entre elles sera consacrée au harcèlement et aux violences scolaires.

### Le conseil FCPE villeneuvois est également pleinement investi dans la vie locale...

*Hélène Pétrus* - Des rendez-vous tels que la bourse d'échange aux sports et aux jouets ou les puces spéciales enfants permettent à la fois de participer à l'animation de notre ville et de collecter des fonds pour les coopératives scolaires, en vue de participer au financement de projets pédagogiques. La solidarité, valeur forte de la FCPE, s'exprime aussi au travers de collectes alimentaires (denrées non périssables) organisées, chaque année, dans les écoles et au collège, au profit des Restos du Cœur de Villeneuve.

### Quid du pédibus mis sur pied par Lionel Chancereul ?

*Daisy Cantoni* - Ce service de ramassage scolaire pédestre est opérationnel depuis le 4 octobre. Il s'adresse aux enfants des écoles élémentaires, pris



en charge en des lieux et à des horaires fixes, par des adultes bénévoles.

*Hélène Pétrus* - Ce dispositif dénommé « Maguelobus » bénéficie du soutien de la Commune. Il permet de réduire la présence de la voiture en ville et c'est un excellent moyen pour éduquer les enfants à la sécurité routière ! Deux lignes de pédibus sont actuellement proposées : la ligne 1 dessert l'école élémentaire F. Dolto ; la ligne 2 l'école élémentaire P. Bouissinet. Les familles intéressées

trouveront plus d'infos sur [www.maguelobus.org](http://www.maguelobus.org) Les adultes disponibles pour encadrer le Maguelobus peuvent également nous contacter, au travers de ce site internet. Nous avons besoin de renfort pour faire vivre ce projet sur le long terme.

### Le mot de la fin ?

*Hélène Pétrus* - Nous souhaitons remercier l'ensemble des Villeneuvois qui soutiennent l'action de la FCPE depuis de nombreuses années, ainsi que ceux qui nous ont rejoints plus récemment. Nous avons une pensée particulière pour les parents élus dans les écoles, collèges et lycées. Leur investissement au cœur du système éducatif est primordial, pour que l'école demeure un espace partagé...

*Daisy Cantoni* - Nous lançons un appel à tous celles et ceux qui souhaitent participer à la vie de l'école de leur enfant et y représenter les parents : rejoignez-nous ! Je voudrais rassurer les personnes qui hésitent : s'engager, c'est donner de son temps à la hauteur de ce que chacun peut.

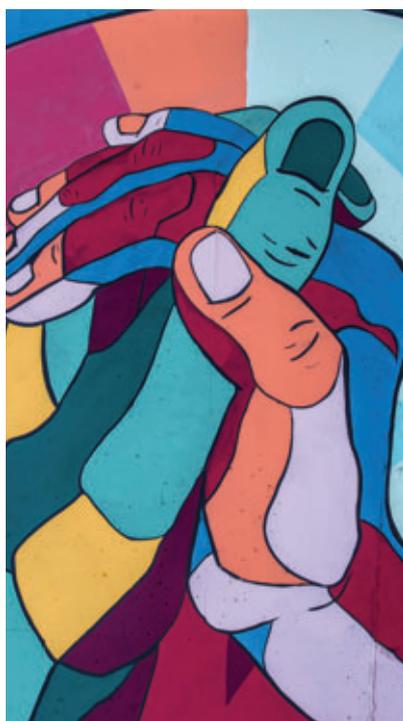


— CRÉATIVITÉ —

## Émergences : un lieu, des propositions

Émergences propose au 29, place du Gazian, de participer à toute une série d'ateliers, dans le respect des règles sanitaires : ukulélé, castagnettes, retouches couture, peinture sur soie, comportement animal « Mieux comprendre pour mieux aimer », relaxation, méditation, développement personnel, arts plastiques (gravure, mandalas, dessin, impression 3D...), ateliers d'écriture, fabrication de produits cosmétiques naturels, accords mets et vins « Savourer, admirer, ressentir, aimer ». Des instants de pure convivialité en perspective.

Contact : 06 80 22 93 24  
emergences34@free.fr



— LOISIRS —

## Le chant, la danse et Cantacigalona

L'association Cantacigalona espère que la pandémie sera bientôt derrière nous et qu'elle pourra reprendre ses répétitions de façon pérenne. Les animations devant les commerces du centre-ville seront lancées dès l'obtention des autorisations préfectorale et municipale.

La danse et le chant font partie de l'ADN de cette association qui se prépare à élargir l'éventail de ses activités et à développer ses projets intergénérationnels.

Contact : 06 78 09 36 94  
carlititogarcia@yahoo.fr

— SOLIDARITÉ —

## Giving Tuesday



Après la participation des bénévoles à la fête des associations, l'association Rêves fait appel à votre générosité pour ses petits rêveurs. Cette année, le « Giving Tuesday » aura lieu le 30 novembre.

### Comment y participer ?

Du 15 novembre au 15 décembre, vous pouvez relayer l'information autour de vous, organiser un évènement au profit de l'association dans votre entreprise, votre association, votre école, entre amis ou en famille et/ou faire un don en ligne sur le site internet : [www.reves.fr](http://www.reves.fr). N'hésitez pas également à rejoindre l'équipe des bénévoles !

Contact : 06 80 17 31 03  
reves34@reves.fr

— ACTIVITÉS NAUTIQUES —

## Plage Mag croise les doigts pour 2022



L'association Plage Maguelone a démonté sa base nautique « saison 2021 » dans l'espoir de pouvoir s'installer dans les mêmes conditions en 2022... En attendant, elle a stocké son matériel au centre technique municipal, route de la Gare.

— LOISIRS —

## L'Association des Retraités reprend ses activités

Les adhérents de l'Association des Retraités ont savouré leurs retrouvailles, début septembre, dans leur local de La Chapelle, rue des Pénitents. Parmi les nombreuses activités auxquelles ils prennent part depuis, les lotos figurent en bonne place. Les prochains se dérouleront les 8 et 22 novembre, les 6 et 20 décembre.

L'association propose aussi régulièrement des sorties. Tel sera le cas le 9 décembre prochain, avec une virée à la Jonquière et au Perthus.

### À noter

Trêve annuelle du 24 décembre au 3 janvier, 14h  
Assemblée générale, le 8 janvier à 11h30, au centre culturel (salle Sophie Desmarests).

Contact : 04 67 69 50 77  
tamalou34@orange.fr

— COMPAGNONS DE MAGUELONE —

## Point de vente directe de Maurin : des horaires élargis



Le point de vente directe de la production maraîchère bio et handi-solidaire des Compagnons de Maguelone, situé chemin des Jardins de Maguelone à Maurin, élargit ses horaires : il vous accueille du mercredi au vendredi de 15h à 19h, ainsi que le samedi de 9h à 12h30.

Contact :  
[www.facebook.com/cdmaguelone](https://www.facebook.com/cdmaguelone)



# AGENDA

Une sélection d'événements à voir, à faire à Villeneuve-lès-Maguelone

Les événements annoncés dans ces pages sont susceptibles d'être annulés ou reportés en fonction de l'évolution sanitaire liée à la Covid-19. Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur [www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr)  
Avant de vous déplacer, merci de vérifier les conditions d'accueil : pass sanitaire, port du masque...

## > Lundi 8 nov.

[ 18h ]

SALLE SOPHIE DESMARETS

### Séance du Conseil municipal

Capacité d'accueil du public limitée à 60 personnes

Tout public

## > Du lundi 8 au lundi 29 nov.

ESPACE D'EXPOSITION DU CENTRE CULTUREL

### Exposition Brassens

Exposition itinérante "Un musée pour le poète" autour de l'œuvre de Georges Brassens.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Tél. : 04 67 69 58 00

Tout public

## > Mercredi 10 nov.

[ 19h ]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

### Les Tartines de Bérenger #16

#### Soirée surprise

Pour cette première soirée surprise de la saison, vous êtes conviés à un voyage dans une nouvelle galaxie. Venez découvrir un artiste à part, un ovni à l'humour décalé et à la verve « so british » ! Il est sans nul doute inclassable, assurément atypique et c'est avant tout un poète du quotidien !

Résa : [www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr)

Tél. : 04 67 69 58 00

## > Jeudi 11 nov.

**Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France**

9h30 : messe en l'église Saint-Etienne

10h45 : dépôt de gerbe au carré militaire du cimetière

11h30 : cérémonie place des Héros

Tél. : 04 67 69 58 00

Public adulte

## > Les samedis 13, 20 et 27 nov.

[ de 14h30 à 17h ]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE GEORGE SAND

### Au(x) contraire(s) !

Cycle de trois ateliers d'écriture animés par Elisabeth Vitielli

Ces ateliers sont destinés à celles et ceux qui se sentent concernés par la création littéraire et souhaitent découvrir et construire leur écriture singulière.

Les textes sont écrits à partir de propositions faites par l'animatrice, qui s'appuie à chaque séance sur une modalité d'écriture particulière et un thème différent.

Aucune condition préalable n'est requise, si ce n'est le désir d'écrire et d'apporter son matériel d'écriture (cahier, crayon, stylo et pourquoi pas tablette ou smartphone...).

Sur inscription : 04 67 69 97 17

Tout public

## > Mercredi 17 nov.

[ de 9h30 à 16h30 ]

MAISON DES SALINES

### Chantier d'automne

Préparation de la prochaine exposition artistique de la « Galerie éphémère ». Au programme, peinture et nettoyage du bâtiment des sauniers avant l'arrivée des artistes !

Inscription obligatoire auprès du Conservatoire d'espaces naturels Occitanie

Tél. : 04 67 13 88 57

Courriel : [salines@cen-occitanie.org](mailto:salines@cen-occitanie.org)



De 1 à 4 ans

## > Mercredi 17 nov.

[ 10h30 ]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

### Les comptines mobiles

Spectacle du groupe Les Mobil'Hommes

Proposé par la médiathèque de Métropole George Sand, dans le cadre de Festi'Petits

Les enfants écarquillent les yeux, les parents dansent, les grands-parents chantent. Rythmées Zé colorées, les comptines vous enlacent, elles se promènent et s'entremêlent, vous interpellent et vous rappellent. Allez ! Vous êtes toutes Zé tous invités à participer !

Sur inscription : 04 67 69 97 17



A partir de 10 ans

## > Vendredi 19 nov.

[ 20h30 ]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

### Dans l'air du temps - Anne Bernex

#### One-woman-show

A l'heure où la mode est au "prêt à enlever" et au "prêt à consommer", une jolie quarantenaire, tiraillée entre le bien et le "mâle", va tout tenter pour trouver l'âme sœur. Entre sketches inoubliables et chansons parodiques virevoltantes, Anne Bernex nous emmène dans un tourbillon jubilatoire.

Résa : [www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr)

Tél. : 04 67 69 58 00



© Grognard Papanrazi

Dès 3 ans

> Mercredi 24 nov.  
[ 16h à 18h ]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE  
GEORGE SAND

Jeux de société

Venez jouer, tester, découvrir ou redécouvrir des jeux de société et partager un bon moment en famille, entre amis et même seul car il y aura toujours quelqu'un pour jouer avec vous.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Tél. : 04 67 69 97 17

De 1 à 4 ans

> Mercredi 1<sup>er</sup> déc.  
[ 10h30 ]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

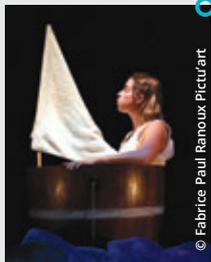
○  
*Spectacle de la compagnie Caracol proposé par la médiathèque de Métropole George Sand*

- comme eau
- comme le début d'un oui
- comme une ouverture
- comme une fermeture aussi
- comme un rond
- comme un ventre rond
- comme un œuf !

Et qui de l'œuf ou de la poule...

Sans un mot, ouvrons nos sens : bulles, splatsh, plouf en tout genre, et plongeons dans les toutes premières sensations, par où tout a commencé...

Sur inscription dès le 9 novembre :  
04 67 69 97 17



© Fabrice Paul Ranoux Pictu'art

Tout public

> Du 3 décembre au 21 janv.

ESPACE D'EXPOSITION DU CENTRE CULTUREL

Exposition Natalia Laetina  
"Réflexion des transformations"

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermé du 20 déc. au 2 janv.)

Tél. : 04 67 69 58 00

A partir de 11 ans

> Vendredi 3 déc.  
[ 20h30 ]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

1.8.8.1. une duographie de la Maison Tellier

Concert théâtre

Helmut et Raoul, duo fondateur de la Maison Tellier, vous proposent une errance musicale aux origines du groupe. Ballade littéraire, lecture musicale, conférence chantée..., ils revisitent leur répertoire en vue de retourner aux sources de leurs créations : titres à nu, joués à deux, dans leur plus simple appareil.

Résa : [www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr)

Tél. : 04 67 69 58 00



© Richard Schroeder

De 3 mois à 3 ans

> Mercredi 8 déc.  
[ 10h30 ]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE  
GEORGE SAND

Bébés lecteurs

Lecture

Comptines, lectures d'albums et chansonnettes pour les tout-petits accompagnés d'un adulte.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

> Vendredi 10 déc.  
[ 18h ]

SALLE SOPHIE DESMARETS

Séance du Conseil municipal

Capacité d'accueil du public limitée à 60 personnes

A partir de 10 ans

> Samedi 11 déc.  
[ 20h30 ]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Le Prix de l'ascension

Fiction comique

Qu'il soit idéalisé ou caricaturé, le pouvoir fascine et attise les convoitises. C'est le cas de Laurent et Brice, deux jeunes énarques dont on vous propose de suivre l'ascension. D'assistant à conseiller, de

candidat à décideur, chacun d'eux aspire à devenir celui qui compte. Une comédie ultraréaliste, drôle et mordante !

Résa : [www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr)

Tél. : 04 67 69 58 00

> Dimanche 12 déc.  
DOMAINE DE MAGUELONE

Marché et concert de Noël

• **Marché de Noël**, de 11h à 18h  
Vente des vins bio du domaine, coffrets cadeaux handi-solidaires et créateurs locaux

• **Concert de Noël**, avec le chœur de chambre EKHO, qui présentera le programme "Parfum d'hiver".

Infos à suivre sur :

[www.facebook.com/cdmaguelone/](http://www.facebook.com/cdmaguelone/)

Dès 6 ans

> Mercredi 15 déc.  
[ 16h à 18h ]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE  
GEORGE SAND

Jeux de société

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Tél. : 04 67 69 97 17

Tout public

> Samedi 18 déc.  
[ 11h-21h ]  
et dimanche 19 déc.  
[ 11h-17h ]

GRAND JARDIN, CENTRE CULTUREL

Fête de Noël

Un marché : idées cadeaux, éléments de déco, produits de bouche, spécialités, créations artisanales...

Des animations et spectacles pour petits et grands...

Tél. : 04 67 69 58 00



Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur VLM l'Appli



# Recensement de la population 2022

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet :

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Le recensement démarre le 20 janvier. Si vous êtes recensé  
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.**